



Orange
Monsieur Stéphane Richard
PDG d'Orange
78 rue Olivier de serres
75015 Paris
Montreuil, le 16 juin 2021

Objet : Préavis de grève pour la journée du 22 juin 2021

Monsieur le Président Directeur Général,

Dans le cadre de la semaine d'action interprofessionnelle du 21 au 26 juin , pour une autre répartition des richesses, pour l'emploi, les salaires, les conditions et l'organisation du travail, pour garantir le droit à la communication, notre Fédération met à disposition un préavis de grève de 24h, pour la journée du 22 juin 2021, afin de couvrir tous les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels d'Orange quels que soient leurs statuts.

La situation des salariés n'a pas cessé de se dégrader tant sur la rémunération que sur les conditions de travail-et sur la qualité du service rendu à la population. Il y a urgence à répondre aux exigences sociales qui s'expriment dans le pays dont celles des salariés du Groupe Orange et des entreprises sous-traitantes.

Dans un contexte de crise sanitaire durable sans précédent, les entreprises et notamment Orange n'ont jamais autant versé de dividendes aux actionnaires au détriment des salariés qui créent les richesses de l'entreprise et qui sont bien souvent en première ligne.

Le dialogue social est tendu, le climat se détériore, c'est pourquoi la CGT a décidé avec l'ensemble des organisations syndicales de ne plus assister aux négociations en cours sur l'emploi, l'intergénérationnelle et la rémunération, pour faire entendre la voix des salariés d'Orange qui ne comprennent plus cette politique menée dans l'entreprise. C'est ainsi que plus de 10 500 salariés ont déjà signé massivement la pétition unitaire pour des augmentations conséquentes de leurs salaires et des promotions à la hauteur de leurs investissements.

Durant cette semaine d'initiative et cette journée d'action les salariés d'Orange revendiquent notamment :

Une politique de reconnaissance et de rémunération ambitieuse avec :

- L'augmentation immédiate à hauteur 8% des salaires au vu du bon état de santé des finances de l'entreprise.
- La mise en place du 13ème mois en plus des éléments de rémunérations actuels.
- Une réelle reconnaissance des qualifications et de l'expérience à laquelle l'accord ARCQ ne répond pas.
- La suppression de toutes inégalités salariales (sous-positionnements et non promu depuis +10 ans,..).
- le rattrapage des inégalités salariales Femmes/Hommes.
- Un SMIC à l'embauche de 1800€ sans qualification.
- Aucun salaire de cadre en dessous du plafond de la sécurité sociale soit 3428 € /brut /mensuel.
- Une prime Covid-19 de 1000€ pour tous.
- La prise en charge de l'ensemble des frais induits lors du travail à domicile en confinement sans cadre légal.

Une politique d'emploi ambitieuse avec :

- Les recrutements nécessaires, à parité Femmes/Hommes, par territoire afin de garantir la réponse aux besoins des usagers, permettant l'amélioration des conditions de vie et de travail.
- L'embauche des apprentis, CDD, intérimaires... qui en font la demande.
- La ré-internalisation des activités et des salariés de la sous-traitance le nécessitant.
- L'amélioration des conditions de travail notamment par l'utilisation des gains de productivité afin de réduire le temps de travail à 32h.

La remise à plat du plan stratégique « Engage 2025 » pour :

- La mise en place d'une stratégie d'investissement productif au service du droit à la communication et du développement durable.
- L'arrêt immédiat de la mise en œuvre de la séparation des réseaux et services notamment au travers des projets Orange concessions et TowerCo.

- L'arrêt immédiat de tous les projets structurants et non urgents qui suppriment des emplois en pleine crise sanitaire notamment ceux de la Relation client, de l'Adressage des clients entreprises, d'Orange Concessions et TowerCo,...).
- L'arrêt de tous projets de fermeture des boutiques et la réouverture de boutiques de proximité.
- Le maintien des sites tertiaires de proximité dans le respect de l'équilibre vie privée, vie professionnelle et du bien-être des salariés.
- L'abandon des Flex desk et Open space, facteurs de risques psycho-sociaux et de contamination à la Covid-19.
- Renouer avec un réel dialogue social de haute qualité.

Dans le cadre de ce préavis, nous réaffirmons notre volonté d'être reçus par la direction d'Orange.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président-Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT-FAPT
Membre du bureau fédéral
Pascal Le Lausque

